



COMMUNIQUÉ DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Hier se tenait un CTR sur l'avenir des missions, à la demande des organisations syndicales. La direction a donc mis sur table certains projets sur différentes missions, dont la logique commune pourrait se résumer ainsi : dématérialisation, restructuration, concentration, spécialisation avec profilage, supra départementalité ou régionalisation... De fait, cela aboutit à éloigner les missions des usagers et à démanteler peu à peu le Service public.

Evidemment, la direction générale affirme le contraire et jure que l'objectif est d'améliorer le fonctionnement de la DGFIP, en respectant les contraintes sur les moyens imposées par le gouvernement.

La CGT a donc acté un désaccord complet sur la vision de l'avenir des missions proposé par la direction générale. En effet, pour la CGT, la première des réponses consiste à donner des moyens supplémentaires pour permettre de travailler le plus efficacement et donc, recruter des agents des finances publiques... tout simplement ! En cohérence avec ses propos, la CGT a donc mis au débat ses propres propositions sur l'avenir des missions. Pour ce faire, elle a remis son document d'orientation au directeur général et lui a demandé de l'annexer au PV du CTR.

Interrogé sur la campagne d'évaluation, le directeur a indiqué qu'à cet instant, il faisait ce qu'il pouvait faire mais qu'il n'y avait aucun engagement sur l'avenir. Autrement dit, rien n'est sûr en ce qui concerne ce qui se déroulera vraiment pour les contrôleurs. Comprenne qui pourra !

Interpellé sur les bornes « dites CAF », il a reconnu qu'elles amenaient provisoirement une charge de travail supplémentaire pour les accueils mais que cela répondait à une évolution du Service au public suite à la suppression de la PPE. Il n'a proposé aucune autre solution. La CGT a rappelé qu'il était impossible de toujours reporter la charge de travail sur des collègues déjà surchargés et a demandé à ce que la convention avec la CAF soit revue. Elle a alerté la direction générale sur le fait que cette mesure allait conduire à l'explosion des accueils.

Sur Vierzon, il n'a rien répondu (l'audience se déroulant ce 17 février).

Dès lors, pour la CGT, il s'agit bien de changer les choix de la direction. Pour cela, il faut dès aujourd'hui, travailler à la construction des mobilisations. Il nous faut ensemble débattre de nos revendications et des modalités d'organisation d'actions en assemblées générales.

Un compte rendu complet suivra très prochainement.

Montreuil, le 17 février 2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfip.finances.gouv.fr

dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63